

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 mars 2021 à 20 H.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Eric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Rémi RENSY, Claire ANDRE, Nelly LEMAIRE

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- PORTAIL MAISON 36 GRANDE RUE

Le Maire explique que le portail en bois de la maison communale avait été remplacé lors de l'opération cœur de village en 2006, mais il est en maintenant en mauvais état : il a gonflé, les gonds ont été scellés plusieurs fois mais il est indispensable de le remplacer.

Un devis a été demandé à Pacotte et Mignotte, la solution proposée est un portail PVC blanc à 2300 € TTC ce qui ne serait pas esthétique, l'atelier AGEF de Nuits st Georges n'a encore pu me fournir un devis détaillé, mais a déjà réalisé un portail métallique, peinture thermo laquée pour 2500 € TTC

Le Conseil Municipal après avoir délibéré donne son accord de principe pour le portail en fer, si le devis définitif correspond à l'estimation.

2- ESPACES VERTS

Le Maire présente les 6 devis reçus pour l'entretien de nos espaces verts.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, choisit l'entreprise OSCARA PAYSAGE de Tart le Haut, pour un montant annuel de 11232,00 € TTC.

3- CLECT

Le Maire rappelle que le conseil avait déjà désigné le délégué communal à la CLECT, mais au moment de cette désignation le conseil communautaire n'avait pas encore adopté le mode de représentation des communes à la CLECT, nous devons donc redésigner le représentant de la commune.

François PERRIN étant seul candidat a été élu délégué de la commune à la CLECT

4- PISCINE DE SEURRE

Le Maire expose le problème du financement de la réhabilitation de l'espace aquatique de Seurre, les avis étant très partagés, le conseil reporte sa décision de participation au fonds de concours.

5- QUESTIONS DIVERSES

- Le 17 février le SICECO nous a présenté la première tranche de rénovation de notre éclairage public, le poste A serait rénové, aussi qu'une partie du poste B, en priorisant la Grande rue. Nous aurons à nous prononcer quand nous recevrons le devis de l'entreprise EIFFAGE, le montant restant à charge de la commune serait en principe de 6 à 7000 €.
- Le Maire expose que la crue a détérioré le chemin de la Saône à un endroit fragilisé par une traversée de chaussée réalisée sur commande de l'Association Foncière. Au bout d'une semaine l'AF ne s'étant pas manifestée, le maire a fait réparer provisoirement le chemin par l'entreprise NOIROT, une reprise du chemin par point à temps sera nécessaire.
- L'application Panneau Pocket a été mise en place et fonctionne sur les smartphones, tablettes et ordinateurs. Les habitants sont invités à la télécharger, elle est gratuite et sans création de compte.
- Le contrôle des bornes à incendie a été réalisé par la société CDA le 26 février
- Le Maire informe que des incivilités ont été commises dans la nuit de jeudi et vendredi 26 février, les panneaux de signalisation de la ruelle d'Eau ont été enlevés: un a été retrouvé contre l'Eglise, l'autre en bas de la ruelle, le 3ème a disparu. Les caméras ont été désorientées, celle du carrefour a été décelée : coût 125 € sans compter le temps de remise en état.
- Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021

- L'entretien de l'éclairage public a été effectué le 1 mars, mais le point B3 ne fonctionnait toujours pas.
- La fibre optique est en cours d'installation, et sera prête à fonctionner mi-avril, mais un délai de 3 mois est imposé aux opérateurs : concurrence oblige, nous ne pourrions donc pas en bénéficier avant le mois d'août.

La séance est levée à 21 h 10